

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PORTANT SUR L'ANNEE 2022
du 4 avril 2023

Les membres de l'association INSERCALL se sont réunis en assemblée générale le 4 avril 2023 à 17h30 au siège de l'association à AVIGNON.

Membres présents ou représentés :

Pierre JEGOU, président,
Luc DUPIRE, trésorier,
Hoby RATSIMAHARIVONY, secrétaire
Adrien JEGOU, administrateur
Philippe LECHAT, administrateur
Fatma HAMU, directrice
Gwenaël BOURBOULON, directrice
Franck CHARDIGNY, encadrant technique

Invité :

Olivier ROGER, commissaire aux comptes

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport financier et d'activité 2022
2. Rapport du Commissaire aux comptes et approbation des comptes de l'exercice du 01 Janvier au 31 Décembre 2022
3. Quitus aux administrateurs
4. Élection du CA
5. Questions diverses relatives au projet de notre association

et tient à disposition sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant, notamment les différents rapports (d'activité et financier) et le dossier de synthèse ainsi que le rapport d'audit du Commissaire aux comptes et les documents comptables (Bilan et Comptes de résultat).

1. **RAPPORT D'ACTIVITE 2022 ET RAPPORT FINANCIER 2022 :**

La lecture du rapport d'activité 2022 est donnée à l'assemblée générale.

Pour les salariés en CDDI du Pôle multimédia, il est évoqué la pertinence d'un module de formation de base qui serait proposé à l'entrée. Cela leur garantirait un socle minimum de connaissances dans le webdesign (html, css ...). Ce type de module a déjà été mis en place en graphisme en 2022.

Philippe Lechat, se propose d'être présent au rendez-vous avec la mairie au sujet du projet Silmée le 2 mai 2023.

La lecture du rapport financier 2022 est donnée à l'assemblée générale.

2. RAPPORT DE CONFORMITE COMPTABLE ET FINANCIERE DES COMPTES DE L'ASSOCIATION PAR LE COMMISSAIRE AU COMPTES ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022 :

Après commentaires et explications fournis par le commissaire aux comptes sur la régularité des comptes de l'association pour l'année 2022 et lecture de son rapport, le président soumet au vote l'approbation des comptes. Ils sont approuvés à l'unanimité.

3. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS :

L'assemblée, à l'unanimité, donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

4. ELECTION DU CA

Les membres du CA actuel sont renouvelés à l'unanimité jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

5. QUESTIONS RELATIVES AU PROJET DE NOTRE ASSOCIATION

La lecture des perspectives 2023 est donnée à l'assemblée générale. Il est mentionné l'impératif de développement commercial afin de garantir l'équilibre financier de la structure.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h30.

De l'assemblée, il a été dressé le présent PV signé par le Président de séance et la secrétaire

Le président, Pierre Jegou



La secrétaire, Hoby Ratsimaharivony